



CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE

**5^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE**

Le mercredi, 28 juin 2023

**Centre communautaire du Jardin
4225, rue des Roses, QUÉBEC (Québec)**

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

Mme Judith Gagnon	Présidente
M. Benoît Gosselin	Vice-président
M. Émile Grégoire	Secrétaire
M. Daniel Di Blasio	Administrateur
Mme Chantale Coulombe	Administrateur
Mme Carine Blenny	Administrateur
M. Moussa Diarso	Administrateur

ÉTAIT ABSENTS(ES):

MME SONIA Tchuembou	Trésorière
---------------------	------------

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Renée Poulin	Secrétaire de soutien
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, district de Louis-XIV, Arrondissement de Charlesbourg

Six (6) citoyens assistent à cette assemblée.

IL Y A QUORUM



**CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 5^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE
18 juin 2023, 19 h 00
Centre communautaire du Jardin
4225, rue des Roses, QUÉBEC (Québec)**

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Consignes pour l'assemblée	19 h 05
4.	Adoption des procès-verbaux des assemblées du 22 mars, du 26 avril et 24 mai 2023.	19 h 15
5.	Suivi des procès-verbaux	19 h 25
6.	Cooptation de nouveaux membres	19 h 45
7.	Dossiers du Conseil de quartier 7.1 – Comités de travail 7.2 – Rencontres.	20 h 30
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 30
9.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 50
10.	Correspondance et trésorerie	21 h 05
	• Paiement de la secrétaire de soutien	
11.	Divers	21 h 10
	• Point de restitution et d'information	
12.	Levée de l'assemblée	21 h 20

Mme Judith Gagnon
Présidente



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Judith Gagnon souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 5^{ème} assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Judith Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour et ajoute les points suivants :

Point 7 – Ajout - Dossiers du conseil de quartier - Adoption du calendrier des assemblées pour 2023-2024

Point 11 – Ajout - Divers – Activités auxquelles des membres du Conseil de quartier ont été présents.

SUR UNE PROPOSITION DE M. EMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. CONSIGNES POUR LE FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER

Mme Judith Gagnon fait la lecture des consignes pour le fonctionnement des assemblées du Conseil de quartier qui a été transmise aux administrateurs le 22 juin dernier. Des échanges ont lieu entre les administrateurs sur certaines consignes, entre autres la possibilité de les modifier selon les besoins.

Action

Mme Judith Gagnon révisera les consignes suite aux commentaires reçus et seront jointes en annexe au procès-verbal.

CQO-23-CA-26

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSSA DIARSO ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les consignes pour le fonctionnement des assemblées du Conseil de quartier tel que modifiées par Mme Judith Gagnon.

ADOPTÉ

Une proposition a été soulevée par les administrateurs pour nommer un modérateur dont le rôle serait de suivre l'ordre du jour et le respect du temps qui prendra effet au cours de cette assemblée. Les consignes pourront être mises en œuvre au cours de cette assemblée.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

CQO-23-CA-27

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Moussa Diarso qui exercera le rôle de modérateur lors de la présente assemblée ainsi que celles qui suivront.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU 22 MARS, 26 AVRIL ET 24 MAI 2023.

4.1 - Procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire tenue le 22 mars 2023

Suite à la révision du procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire tenue le 22 mars 2023, certaines corrections mineures ont été apportées. Également à la page 5, 5^e paragraphe, l'acronyme PDI mentionné dans le texte désigne le Plan **décennal** d'investissements.

CQO-23-CA-28

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 2^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville tenue le 22 mars 2023.

ADOPTÉ

4.2 – Procès-verbal de la 3^e assemblée ordinaire tenue le 26 avril 2023.

Suite à la révision du procès-verbal de la 3^e assemblée ordinaire tenue le 26 avril 2023, certaines corrections mineures ont été apportées.

À la page 4, résolution no CQO-23-CA-016, le nom de Mme Chantale Coulombe a été ajouté comme secondateur.

CQO-23-CA-29

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR M. ÉMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 3^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier tenue le 26 avril 2023.

ADOPTÉ

4.3 – Procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire tenue le 24 mai 2023

Suite à la révision du procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire tenue le 24 mai 2023, certaines corrections mineures ont été apportées.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

CQO-23-CA-30

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville tenue le 24 mai 2023.

ADOPTÉ

5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX.

5.1 - Procès-verbal du 22 mars 2023

Mme Marie-Pierre Boucher fait la lecture d'une partie du sommaire décisionnel pour faire un suivi sur le plan aquatique. Elle dépose le document qui a été présenté au Conseil de Ville concernant la proposition de M. Éric Ralph Mercier sur la tenue d'un comité plénier. Ce document est public.

« La Ville de Québec a investi d'une manière importante lors des 10 dernières années afin de mieux répondre aux besoins en matière de bassins aquatiques intérieurs et extérieurs. Depuis 2019, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire procède à l'analyse des besoins dans les différents domaines d'affaires du loisir, pour l'ensemble de la Ville, dans un objectif d'investissement équitable pour les citoyens.

A la suite de l'analyse de l'ensemble de l'offre en matière de piscines intérieures, il en ressort une conclusion quant à la nécessité d'aménager un complexe aquatique dans le secteur Nord de la Ville. Cette recommandation s'appuie sur tous les critères du cheminement d'analyse et aucune offre connexe n'est présente dans ce secteur. Avec certaines opportunités identifiées (villes avoisinantes, nouvelles écoles, emplacements disponibles), ce complexe aquatique municipal pourra permettre de répondre adéquatement aux besoins grandissants des citoyens du secteur Nord, tout en maintenant un statut de référence aquatique au niveau provincial.

Étant donné que le projet de construction d'un nouveau complexe aquatique localisé dans le secteur Nord de la Ville est présentement à l'étude, le budget et le lieu envisagé pourront être déterminés une fois la phase de mise à l'étude terminée.

Lorsque le projet sera estimé, la Ville devra aller chercher le financement nécessaire pour la réalisation du projet.

Présentement, il n'y a aucune matière additionnelle nécessitant la tenue d'un comité plénier à ce sujet. A cette étape-ci d'étude et d'analyse des besoins, il serait prématuré de convoquer un comité plénier pour ce projet. »

M. Éric Ralph Mercier désire remercier Mme Marie-Pierre Boucher pour cette précision. Il désire rappeler qu'il a poussé ce dossier, mais en même temps, cela



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

relève d'actions politiques à l'Hôtel de Ville avant que Mme Boucher et lui-même soient présents. Suite à ses interventions, une rencontre est prévue par visio-conférence le 29 juin 2023. Nous allons présenter les objectifs en lien avec le plan directeur aquatique et il sera à l'écoute. Il est satisfait de voir qu'il y a de l'écoute à l'Hôtel de Ville de Québec suite à ses interventions.

CQO-23-CA-031

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à la Ville de Québec une présentation sur le plan aquatique de la Ville.

ADOPTÉ

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que la présentation aura lieu à l'automne, lors d'une assemblée ordinaire ou extraordinaire. La convocation se fera par l'ordre du jour et sur la page Facebook du Conseil de quartier.

Mme Judith Gagnon précise qu'un Conseil de quartier n'est pas éligible pour un projet MADA.

5.2 - Procès-verbal du 24 mai 2023

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que le stationnement demeure un enjeu pour les citoyens. La Ville était prête à examiner cet enjeu avec des groupes de différents citoyens et des organismes pour voir des façons de trouver des solutions. Il y aura du travail fait en ce sens durant les prochaines semaines. On ne connaît pas les solutions possibles, sauf qu'il y aura quelqu'un du Service de la mobilité intelligente qui peut apporter son aide pour examiner avec les parties prenantes comment on pourrait répondre aux besoins.

Suite aux discussions qui se sont tenues entre Mme Chantale Coulombe et M. Michel Lagacé, qui est en charge de la page Facebook de la Table de concertation, M. Lagacé désire revalider, lors d'une rencontre avec les membres à l'automne, s'ils sont à l'aise de fusionner leur page Facebook avec celle du Conseil de quartier. Pour l'été, la situation restera telle quelle. Les publications spécifiques seront repartagées d'une page à l'autre.

6. COOPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne les candidatures qui ont été reçues et validées afin d'occuper un poste d'administrateur coopté. Un membre coopté doit être élu par les administrateurs à 2/3 des voix séance tenante.

- Mme Céline Lefebvre – Dossier validé.
- M. Éric Rouillard – Dossier validé – Au nom de la Corporation du développement communautaire du Grand Charlesbourg.
- Mme Barbara Bouchard – Absente.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Les deux candidats présents sont invités à se présenter et préciser quelles sont leur intérêt à joindre le Conseil de quartier.

M. Ernesto Salvador Cobos demande s'il y a des personnes présentes dans la salle qui désirent poser leur candidature. Aucune autre candidature n'a été présentée.

Suite aux délibérations des administrateurs, M. Éric Rouillard a été élu membre coopté et est invité à joindre les administrateurs.

Les administrateurs remercie Mme Céline Lefebvre pour l'intérêt qu'elle porte au Conseil de quartier et sa candidature sera conservée, car les administrateurs l'ont quand même trouvée intéressante.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

7.1 – Comité de travail « Environnement »

Suite à la création du Comité de travail « Environnement » le 24 mai dernier, Mme Carine Blenny mentionne qu'une rencontre s'est tenue le 26 mai 2023, avec M. Michel Lagacé et Mme Lison Boulanger

M. Lagacé a dressé un portrait sur les enjeux environnementaux du quartier, notamment ce qui a été avancé par la Table de quartier dans les années passées et les projets qui ont été travaillés et qui se poursuivent. M. Lagacé possède des connaissances particulières sur le quartier, comme les cours d'eau, de verdure et forêt, du secteur boisé et du complexe humide qui est situé au sud du golf, et de l'autre côté de l'autoroute qui sont des complexes de valeur.

Il y a différents dossiers intéressants qui méritent d'être suivis par le Comité Environnement, comme la mise en valeur de la rivière du Berger, les milieux humides compensatoires, le boisé du boulevard Loiret Nord, le Moulin et autres. Il n'y a pas de projet pour le boisé du boulevard Loiret Nord, mais ce seront des propositions qui restent à faire.

Avec M. Michel Lagacé, Mme Blenny mentionne qu'elle aimerait proposer une réunion « plénier » pour faire cette présentation au plus grand nombre; cela serait intéressant pour tous. Elle croit que ce serait opportun pour les citoyens d'entendre ces projets et la valeur environnementale de notre quartier qu'on ne voit pas nécessairement.

Le 27 juin, M. Lagacé a présenté au comité un outil de travail comportant des documents sur l'ensemble des dossiers. Cet outil de travail pourra être présenté au Conseil de quartier. Il propose une mission qui devra être adopté par le Conseil de quartier par résolution. La mission du comité de travail « Environnement » s'énonce comme suit :



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

« Le Comité « Environnement » a comme mission de traiter ou d'initier, pour le Conseil de quartier d'Orsainville des dossiers portant sur l'environnement, la biodiversité, les milieux naturels, les espaces verts couvrant ou ayant un effet le quartier d'Orsainville et ses citoyens, selon une vision de développement durable basée sur des faits, appuyée par des données scientifiques, en prenant conscience des milieux et en s'assurant de la participation des citoyens. »

CQO-23-CA-032

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver la mission du comité « Environnement »

ADOPTÉ

Lors de la prochaine rencontre qui se tiendra la semaine prochaine, Mme Blenny mentionne qu'il y aura une réflexion sur l'ajout de nouveaux membres, éventuellement des membres du Conseil de quartier et des membres citoyens. Par contre, il reste une réflexion à faire sur les dossiers qui seraient plus pertinents. Ces réflexions seront communiquées en septembre.

Le plan de travail porte sur la poursuite des projets de la Table de quartier d'Orsainville qui ont été transférés au comité. La Table de quartier se penchera sur des enjeux sociaux. Les dossiers seront mis à jour et un plan de travail sera élaboré pour assurer le suivi des dossiers.

Deux consultations sont en cours présentement, soit le « Plein air urbain » et la « Biodiversité ».

Dossier du Plein air urbain

Aucun membre du comité n'a pu assister à cette consultation qui s'est tenue le 30 mai 2023 adressée aux Conseils de quartier. Par contre, M. Benoît Gosselin a participé à cette consultation. Mme Blenny demande s'il est encore possible de déposer un mémoire même si les délais sont dépassés. M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que c'est probablement toujours possible. Une rencontre sera tenue au début de juillet pour rédiger ce mémoire d'environ deux pages.

Action

M. Ernesto Salvador Cobos vérifiera les délais et demandera la possibilité de déposer le mémoire.

Consultation sur la biodiversité

La stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035 est en cours jusqu'au 30 septembre 2023 pour collecter des idées. Mme Blenny suggère que le comité « Environnement » soit le porte-parole du Conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

M. Ernesto Salvador Cobos explique que le statut de la démarche sur la consultation publique précise que tous les citoyens peuvent y participer. Par la suite, il y aura des activités avec les parties prenantes à l'automne ou peut-être à l'hiver. Il ne sait pas si l'implication directe des conseils de quartiers sera considérée. Pour l'instant, tous les citoyens peuvent participer, soit à titre individuel ou au nom d'un organisme.

Dans la section "Proposez vos idées", M. Ernesto Salvador Cobos montre à l'écran toutes les idées soumises par les citoyens. Mme Blenny mentionne que plusieurs idées déjà émises méritent l'attention du comité. Il est également possible de commenter les idées déjà soumises.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il est possible d'identifier des lieux ou des endroits sur le territoire de la Ville que le comité croit qu'il vaille la peine de les conserver, donner des informations sur les espaces visités dans certains coins, etc. Il est possible de suggérer des thèmes qui ne sont pas considérés pour l'instant. Il y a aussi la proposition que la Ville de Québec devienne une région pour la biosphère reconnue par l'UNESCO.

On peut suggérer des sujets pour les arbres et que la Ville de Québec devienne une référence pour la biodiversité.

Mme Chantale Coulombe pourrait diffuser l'information sur la page Facebook du Conseil de quartier et M. Ernesto Salvador Cobos enverra une invitation par courriel.

Suite à la résolution no CQO-23-CA-023 adoptée le 24 mai dernier, Mme Blenny demande quels suivis sont proposés par la Ville de Québec. Est-ce que des actions auront lieu cet été?

Action

M. Ernesto Salvador Cobos déposera les documents et fera le suivi dans les prochaines semaines. Il espère que les résolutions seront prises en charge au cours de l'été et obtenir des développements dans les deux prochaines semaines. Durant l'été, l'information peut être transmise par courriel à tous les intervenants concernés.

Mme Carine Blenny mentionne qu'il y a des choses à faire cet été, comme l'inspection des sites problématiques avant que l'hiver ne s'installe à nouveau, et même les mesures d'éradication.

Mme Chantale Coulombe propose une mention de félicitations pour le Comité « Environnement » laquelle est partagée par tous les administrateurs.

7.2 – Désignation d'un gentilé pour les citoyens du quartier Orsainville



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

M. Michel Lagacé mentionne que le Conseil de quartier pourrait déposer une demande pour un gentilé à la Ville de Québec, c'est-à-dire une façon de nommer les citoyens d'Orsainville. Cette demande doit être déposée au Conseil municipal, qui la transmettra au Comité de toponymie de la Ville et par la suite, au gouvernement du Québec.

CQO-23-CA-033

SUR UNE PROPOSITION DE M. EMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR MME CARINE BLENNY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier transmette une demande au Conseil municipal de la Ville de Québec pour reconnaître un gentilé identifiant les citoyens d'Orsainville.

ADOPTÉ

M. Michel Lagacé propose le terme « Orsainvillois » parce qu'il est neutre et représente tous les citoyens(nes) du quartier.

Action

M. Emile Grégoire se propose pour initier la demande.

7.3 – Calendrier des assemblées ordinaires du Conseil de quartier d'Orsainville pour 2023-2024

M. Ernesto Salvador Cobos présente le calendrier des dates pour les assemblées ordinaires et générale pour l'année 2023-2024.

Suite aux discussions tenues par les administrateurs, la résolution suivante a été adoptée.

CQO-23-CA-034

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le calendrier des assemblées ordinaires pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉ

Mme Gagnon fait remarquer que la salle dans laquelle se tient la 5^e assemblée ordinaire répond bien aux besoins.

Action

M. Ernesto Salvador Cobos fera le suivi pour réserver cette salle si possible.

7.4 – Élaboration d'un plan directeur pour le Conseil de quartier d'Orsainville.

M. Michel Lagacé demande où en est rendu le projet d'élaboration du Plan directeur du Conseil de quartier d'Orsainville.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Suite à une discussion entre les administrateurs, une résolution a été adoptée comme suit.

CQO-23-CA-035

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR M. EMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède la création d'un « Comité de travail sur le plan directeur », sous la présence de Mme Judith Gagnon, et de nommer Mme Chantale Coulombe, responsable.

ADOPTÉ

M. Michel Lagacé réitère son intérêt pour faire partie de ce Comité, tel que mentionné dans le procès-verbal du 24 mai 2023 (page 11, 1^{er} paragraphe).

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Concernant l'activité « Où tu dors en marchant », Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que l'événement est terminé. Il y a eu des préoccupations concernant le service de transport, mais le service de transport de la mobilité intelligente s'est impliqué pour trouver des solutions. Celle-ci a eu lieu tous les jours et ce fut un grand succès pour la vision de faire des activités dans l'ensemble de la Ville, pas seulement au centre-ville. Les gens ont bien répondu et on peut espérer tenir d'autres événements dans le milieu.

Pour information, le Moulin des Jésuite a inauguré son exposition permanente sur 10 ans, pour l'ensemble des citoyens. Ils ont organisé les activités de la Saint-Jean-Baptiste. L'exposition porte sur le Moulin, l'historique de Charlesbourg et sur le 40^e anniversaire de la société historique de Charlesbourg. C'est un élément phare pour Charlesbourg et pour tous les citoyens.

Mme Boucher invite les citoyens à consulter la page Facebook et l'exposition permanente « Charlesbourg en miniature ».

Les camps de jour sont débutés. L'ensemble des moniteurs ont été trouvés, mais l'inscription a été difficile pour les parents. Il faut donc trouver des façons pour simplifier le processus. Il y a davantage d'enfants qui sont inscrits aux camps de jour puisque les inscriptions sont à la semaine, évitant ainsi que des gens bloquent l'été au complet. Il y a eu plus d'inscriptions uniques que les années précédentes.

L'objectif de toucher plus d'enfants et de familles a été atteint, mais l'inscription a été compliquée. Au Patro de Charlesbourg, par exemple, il a été constaté que neuf (9) branchements sur le site Internet étaient faits pour un seul enfant. Le problème fut similaire un peu partout, mais Charlesbourg fut plus particulier car c'était le dernier à offrir des places et il y a des parents de d'autres arrondissements qui se sont inscrits à Charlesbourg. Il y a eu des doublons et ce



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

fut assez long de faire le point avec les camps de vacances. Un bilan sera fait à la fin de l'été, la Ville est consciente de cet enjeu.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que le Comité mobilité en périphérie est maintenant existant, lequel est composé des conseillers municipaux dans la périphérie, qui sont mentionnés ci-dessous :

- Beauport : M. Jean-François Asselin.
- Haute-Saint-Charles : M. Steeve Verret et Mme Bianca Dussault.
- Charlesbourg : Mme Marie-Pierre Boucher.
- Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge : M. Louis Martin.

L'objectif est de regarder, au-delà du tramway, la mobilité dans sa globalité et ce qu'on veut à Charlesbourg. Comment assurer la façon de se mouvoir dans chacun de nos arrondissements. Une cueillette d'information sera effectuée auprès des citoyens.

Mme Judith Gagnon mentionne qu'on voudrait bien de la mobilité entre les arrondissements, car les gens ne se déplacent pas toujours au centre-ville. Elle apprécie que ce sujet fasse partie des priorités. Mme Boucher précise que ce n'est pas son équipe qui a fait les propositions, mais l'ensemble des élus à l'Hôtel de Ville.

Mme Chantale Coulombe demande si les réunions se tiennent à huis-clos. Dans une première étape, Mme Boucher mentionne que le comité se rendra vers les citoyens pour faire la cueillette d'informations.

Mme Chantale Coulombe demande si, en septembre, des développements seront disponibles, afin qu'éventuellement, le Conseil de quartier puisse nommer un représentant dans cet exercice. Mme Boucher est affirmative. Entretemps, le Comité aura le temps d'examiner ses façons de fonctionner pour ses consultations auprès des citoyens.

A la demande de M. Mercier, Mme Nicole Laveau demande si les consultations sont faites sur invitation ou si elles sont publiques. Mme Boucher répond que ce n'est pas décidé encore, car le Comité se réunit dans deux semaines. L'objectif de la première rencontre est de définir les étapes et d'aller un peu plus loin dans le plan de travail.

M. Eric Ralph Mercier remercie Mme Gagnon pour la rédaction des consignes et remercie M. Moussa Diarso d'avoir accepté la responsabilité de médiateur.

Il y a toujours des séances d'information du Conseil municipal du district. Le 21 juin dernier, M. Éric Ralph Mercier a donné une présentation, et ce fut un succès. Des pamphlets ont été distribués dans Charlesbourg et dans le district des Monts (environ 1 500). À chaque année, le Conseil municipal offre une séance d'information à ses citoyens; il s'agit d'une autre tribune démocratique.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

M. Éric Ralph Mercier mentionne qu'une de ses priorités est la construction d'un parc à chiens. Beaucoup de citoyens le demande. Il rassure les citoyens en mentionnant que son cabinet, ses employé(e)s et lui-même travaillons sur le dossier afin d'obtenir un dénouement.

Pour le parc aquatique, il y aura une réunion le 29 juin à huis clos à la suite de sa demande et la Ville s'est montrée ouverte.

Concernant la sécurité routière, au Conseil d'arrondissement, une citoyenne très émue a parlé d'un incident. Pour Charlesbourg et pour l'ensemble des conseils d'arrondissements, la sécurité routière est importante.

Il adresse ses félicitations pour la présidence de Mme Judith Gagnon et les gens présents dans la salle.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Mme Lison Boulanger mentionne qu'au coin du boulevard Jean-Talon et le boulevard Henri-Bourrassa, il n'y a pas de flèche pour tourner à gauche pour se rendre vers l'est et c'est déplorable. La réponse reçue est qu'il n'y a pas assez de roulement à l'est. La signalisation a été changée à partir du Zoo et quand on arrive à la rue Jean-Talon, les lumières sont synchronisées. Si les gens veulent tourner vers l'est, c'est bloqué, il y a un refoulement jusqu'à l'ancien magasin Canadian Tire. Elle emprunte d'autres rues et avenues pour éviter cette intersection.

Mme Judith Gagnon demande s'il y a eu un débat à ce sujet. Mme Boulanger a fait des appels et écrit à la Ville à ce sujet. Le 7 juin 2022, elle a reçu quelque chose qui avait été écrit par Mme Gagnon.

M. Benoît Gosselin mentionne qu'à cette intersection, il y a un virage à gauche protégé dans les deux directions sur le terre-plein. Au nord, il y a un virage prioritaire à gauche, 3 directions sur 4, mais il n'y en a pas à l'est. Les gens vont transiter sur la rue des Platanes pour éviter ce feu de circulation qui empêchent de tourner à gauche. Cela a des impacts sur l'ensemble des gens du quartier. Le matin, en face, la voie réservée aux d'autobus débute, et cela enlève une voie. À cela, on ajoute l'accès aux commerces aux quatre coins. Les gens entrent, sortent, veulent tourner à gauche en passant sur les lignes doubles – ce qui est interdit – pour se rendre aux stationnements de commerces.

En ce qui concerne les accès aux commerces, il a posé des questions à la Ville concernant le virage à gauche, et la Ville songe à l'interdire. Par contre, la Ville n'a pas l'intention de le faire et les lumières en descendant sont synchronisées dans des périodes de pointes. Le matin, les fins de semaine et le soir, cela ne fonctionne pas pour descendre directement en ligne jusqu'au boulevard Jean-Talon. Dans la réponse de la Ville, il est dit qu'il y a seulement deux voies. Cela en prendrait une troisième afin de pouvoir tourner.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Boulanger mentionne qu'à l'époque, elle s'est adressée à Mme Doré. Elle a été rejointe beaucoup plus tard.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que l'évaluation qui a été faite au niveau de la sécurité routière – il y a eu une présentation à l'arrondissement récemment - mentionne que ce carrefour est très accidentogène. Il y a des interventions prévues. Elle ne connaît pas présentement la date de ces interventions et lesquelles seront faites. Il est possible de faire une demande via le SharePoint du Conseil d'arrondissement. Afin de faire des pressions, il est possible de demander l'intervention de la Ville pour ce secteur. Si une résolution est adoptée, elle va cheminer dans l'administration de la Ville.

M. Benoît Gosselin mentionne que lorsque la Ville dit qu'il faut ajouter une voie, c'est plus ou moins vrai, parce qu'en sens inverse, quand on monte vers le nord, il y a une flèche prioritaire. Il s'agirait de les synchroniser, soit en même temps ou en début de cycle et l'autre, en fin de cycle. On le voit à plusieurs intersections. M. Gosselin croit qu'un « plus gros remède » est nécessaire, soit de séparer pour avoir un terre-plein au centre. Les gens arrêteraient de passer sur les lignes doubles, bien que sur Jean-Talon les automobilistes utilisent des collecteurs d'eau pour traverser le terre-plein. Les gens passeraient à côté du restaurant Tim Horton et du poste d'essence pour aller dans l'autre direction.

Une citoyenne mentionne que l'intersection entre la rue des Loutres, le boulevard Henri-Bourrassa et la rue du Daim est dangereuse. Lorsqu'on circule sur la rue du Daim, il y a de gros édifices à condos, donc plus de résidents. Avec tous les véhicules qui se dirigent au sud, elle ne peut pas tourner à gauche. Souvent, des automobilistes arrêtent pour tourner à gauche sur la rue des Loutres, et il est impossible de voir les véhicules qui descendent vers le sud. C'est très dangereux. Compte tenu des débris de voiture qu'elle a vu, il y a beaucoup d'accidents. Elle emprunte la rue des Orchidées, par la suite la rue des Platanes, et la rue des Loutres pour passer tout droit sur la rue du Daim. Il y a des autobus et la descente de la côte du zoo n'est pas très sécuritaire.

Action

M. Eric Ralph Mercier en prend note.

M. Mercier précise que leur SharePoint lui servira à faire une demande. Celle-ci se rend à un autre niveau que le 311 et il fera une vérification. Il corrobore les propos de la citoyenne concernant les débris de voiture à cette intersection. Il vérifiera la réponse donnée dans la mesure de sa capacité, car il y a de la réglementation. Par contre, on peut soumettre un cas de dérogation. Il y a des professionnels qui peuvent expliquer ce genre de situations. Il est important de garder le numéro de référence du 311.

M. Michel Lagacé précise que la Table de quartier avait déjà fait une demande il y a deux ans. C'est une question très technique. Les professionnels qui fixent les virages protégés ont décidé du secteur qui est le plus sécuritaire. La courbe de la



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

rue du Zoo n'est pas sécuritaire non plus. Ils ne peuvent pas mettre un autre virage à gauche protégé, car c'est très compliqué pour la synchronisation des lumières. Il n'y a qu'un coin de rue à Québec où il y a deux synchronisations de ce type.

C'est très rare qu'ils peuvent faire deux synchronisations pour emprunter la rue du Daim et la rue des Loutres. Pour la rue des Loutres, il ne faut pas oublier qu'il y a un autobus qui s'y rend aussi. C'est la raison pourquoi ce n'est pas corrigé. De plus, il y a la descente de la rue du Zoo qui n'est pas sécuritaire. Il faut qu'il y ait réellement un virage à gauche. Les professionnels de la sécurité routière avaient fourni une réponse très détaillée et ce serait une exception dans la Ville d'avoir deux flèches de chaque côté. En bref, c'est très compliqué.

Mme Gagnon demande quelle solution devrait être apportée. M. Lagacé mentionne qu'il faudrait inventer autre chose, comme les ronds-points circulaires.

M. Ernesto Salvador Cobos précise qu'on parle d'un document que le Conseil de quartier ne possède pas et que M. Lagacé pourrait partager. M. Lagacé précise qu'il s'agit d'une réponse verbale. M. Ernesto Salvador Cobos précise donc qu'il faudrait relancer la demande au 311 le plus tôt possible, afin que M. Mercier puisse en faire le suivi. Mais comme nous n'avons pas de numéro de référence, la citoyenne fera la demande immédiatement au 311, obtenir le numéro de référence et le partager. Ce dossier mérite la peine d'avoir une réponse écrite.

Dans le plan d'action, M. Benoît Gosselin précise qu'il faudrait identifier tous les points chauds et toutes les intersections du quartier. M. Benoît Gosselin mentionne qu'il partage un certain lien émotif avec cette intersection parce qu'il a failli faire l'objet d'un accident. Il explique la situation qui s'est produite. À cette intersection particulière, il y a des interdictions de virage à droite à certaines heures et cela devrait être interdit dans les quatre directions tout le temps parce que cela n'a aucun sens. Les vitesses sont hallucinantes parce que les gens veulent monter ou descendre la côte très rapidement. La lumière verte direction sud donne une priorité pour le virage à gauche sur la rue des Loutres, principalement parce qu'il y a des autobus. Sinon, l'autobus resterait coincé. Un feu pour les autobus pourrait régler le problème. Un radar de vitesse serait utile et il est possible de le demander.

Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que ce radar peut effectivement être demandé. Nous sommes dans une autre ère de mobilité active et intelligente et cela fait partie de la trame de fond pour que les gens puissent circuler dans le quartier de façon sécuritaire.

M. Benoît Gosselin mentionne qu'il a parlé avec la brigadière et qu'il souhaite changer la priorité au niveau de la brigade scolaire à cette intersection, car en cas d'absence, elle n'est pas remplacée. Il y a une école scolaire à proximité. La brigade scolaire relève de la Ville.



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Mme Chantale Coulombe mentionne qu'il est important de refaire la demande. Il y a deux ans, il y avait moins de circulation à cause de la pandémie.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il y a au moins trois courriels sur la sécurité routière et nous en sommes à l'étape où il faudrait qu'un mémoire soit déposé à la Ville pour identifier les lieux particuliers, avec les citoyens, où il est nécessaire d'apporter des interventions. Également, le Conseil de quartier devrait être prêt à former un Comité sur la sécurité routière.

M. Benoît Gosselin est intéressé d'agir comme responsable, de même que M. Émile Grégoire.

Mme Carine Blenny mentionne que d'autres conseils de quartier proposent de faire un projet commun et propose d'y adhérer. Il y a une enveloppe de 3 000 \$ par année pour des projets en sécurité routière. Le programme vient à échéance en 2024. Des conseils de quartier se sont réunis et proposent de faire un projet commun pour 2024. Nous devons compléter le sondage avant le 30 juin 2023. Est-on intéressé, comme Conseil de quartier, à joindre le projet commun?

CQO-23-CA-036

SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède à la création d'un « Comité sur la sécurité routière », et de nommer M. Émile Grégoire et M. Benoît Gosselin responsable de ce Comité.

ADOPTÉ

Action

M. Émile Grégoire répondra au sondage qui a été envoyé d'ici le 30 juin 2023.

Action

M. Ernesto Salvador Cobos enverra tous les courriels reçus, surtout ceux concernant la sécurité routière. M. Émile Grégoire transmettra l'information aux administrateurs.

CQO-23-CA-037

SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier demande à la Ville une présentation sur le plan de sécurité routière.

ADOPTÉ

11. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

M. Émile Grégoire mentionne qu'il a procédé à la commande de chèques pour le Conseil de quartier au montant de 14.95 \$. Ce montant est débité directement du compte.

CQO-23-CA-38



CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 14.95 \$ pour le paiement des chèques.

ADOPTÉ

CQO-23-CA-39

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 95.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 5^e assemblée ordinaire du 28 juin 2023, à l'attention de Mme Renée Poulin.

ADOPTÉ

M. Ernesto Salvador Cobos remet à Mme Judith Gagnon le relevé de compte du Conseil de quartier.

12. DIVERS

12.1 – Activités des membres du Conseil de quartier

Mme Chantale Coulombe mentionne que les administrateurs du Conseil de quartier se sont présentés à différents activités.

Le 3 juin dernier, à la Maison des jeunes intégrale, cinq (5) administrateurs étaient présents. Il y avait des jeux pour enfants et M. Daniel Di Blasio a servi 1 300 hot-dogs. Une mention de félicitations est adressée pour cette excellente contribution. M. Grégoire a gagné un montant de 492.00 \$ lors d'un tirage moitié-moitié et a remis les deux moitiés à la Maison des jeunes.

Mme Carine Blenny mentionne qu'elle apprécierait que les citoyens communiquent avec le Conseil de quartier via Messenger sur la page Facebook, pour informer sur les activités du quartier. Elle invite les élus municipaux à transmettre les mêmes informations si celles-ci sont portées à leur connaissance.

Le 12 juin dernier, certains membres du Conseil de quartier ont assisté à une séance de formation de base très instructive pour les conseillers.

M. Moussa Diarso précise que suite aux documents qui ont été fournis par M. Michel Lagacé sur Comité sur le déplacement durable dans les écoles, le Conseil de quartier devrait reprendre le flambeau ainsi que la page Facebook. Il en discutera avec M. Benoît Gosselin.

12.2 – Diffusion des documents du Conseil de quartier d'Orsainville

Aucune discussion n'a eu lieu sur ce sujet.



CONSEIL
DE QUARTIER
D'ORSAINVILLE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSSA DIARSO ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la 5^e l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville à 21 h 15.

ADOPTÉ

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Judith Gagnon, présidente

M. Emile Grégoire, secrétaire